

**Une mobilisation intacte pour sauvegarder la première rivière sauvage des Alpes !**  
*Compte rendu de la cérémonie de labellisation*



**Une belle réussite pour cette cérémonie de labellisation qui s'est tenue le 23 mai dernier au Chalet la Vigogne, maison familiale dans ce petit village de Peisey Nancroix. Les adhérents et le public présents ont tenu à réaffirmer leur volonté de préserver leur rivière, désormais labellisée, de toute atteinte. Le maire qui prévoyait un projet de microcentrale hydroélectrique a appelé à la concertation. Affaire à suivre.**

Les adhérents de l'association (ils sont plus de 100 aujourd'hui), les pêcheurs, les chasseurs et la puissante fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de Savoie étaient présents ou représentés et tous ont tenu à témoigner de leur attachement à leur rivière, le Nant Benin. Ce qui explique qu'ils soient opposés au projet de la microcentrale hydroélectrique qui hypothéquerait gravement le débit et la naturalité de cette magnifique rivière aujourd'hui labellisée.

Un projet d'autant plus surprenant à leurs yeux que le prélèvement se ferait en été alors qu'il n'y a pas de besoins, les autres rivières de la vallée concourant de manière significative à l'énergie hydroélectrique. Par ailleurs, la rivière est quasiment à sec en hiver. C'est la toute dernière de la vallée qui restait sans ouvrage, pure et sauvage.

**Une cérémonie qui se voulait fédératrice**

Les représentants de l'Etat, du parc de la Vanoise (Le Nant Benin est dans la zone d'adhésion), du département et de la région avaient été invités.

Le tout nouveau ministère des solidarités et de la transition écologique, le directeur de l'agence de l'eau Rhône méditerranée, avaient chacun rédigé une missive qui a été lue par Mélanie Taquet, Chargée de mission sur l'ensemble du territoire Rhône Méditerranée /Corse.

Le Maire, Laurent Tresallet ainsi qu'un représentant du Conseil municipal, défenseur du projet de microcentrale ainsi que les dirigeants techniques de l'entreprise GEG étaient également invités.

**La première rivière des Alpes distinguée**

C'est avec beaucoup d'émotions qu'Isabelle Desse, présidente de Nant Sauvage a reçu des mains de Mélanie Taquet, et de Martin Arnould, Chargé de mission, responsable du développement à ERN Rivières Sauvages, le précieux label. Comme sur le bassin de la Valserine, dans le parc naturel du Haut Jura, il est destiné à montrer qu'il est possible de créer de la valeur, des richesses locales à partir de la naturalité des rivières joyaux, une source d'attractivité plus importante, car beaucoup

plus rare, que la construction d'une énième microcentrale. Le label « Site Rivière Sauvage » récompense en effet les qualités hors normes de ce torrent de montagne et prévoit un programme d'animation et de préservation très détaillé.



Une visite a permis de découvrir ce joyau de la tarentaise encore préservé. Les adhérents de l'association Nant Sauvage seront tous mobilisés pour le préserver de toute atteinte et pour négocier avec le Maire afin qu'une autre forme de développement touristique soit possible. Plus respectueuse de la nature, elle permettrait de faire découvrir ce patrimoine aux générations futures.

### **Contacts**

**ASSOCIATION NANT SAUVAGE C/O ISABELLE DESSE**

[torrentdesesserts@gmail.com](mailto:torrentdesesserts@gmail.com)

Tel : 06 46 86 33 08

### **Contact-presse :**

Marie-Pierre Medouga [@mapyntonga](https://www.instagram.com/mapyntonga) Tél. : 06 22 78 71 38 – [agencerp@orange.fr](mailto:agencerp@orange.fr)

[www.mp-c.eu](http://www.mp-c.eu) – trouver d'autres informations sur l'espace dédié aux [Rivières Sauvages](#)